



L'ARBRE
Mairie
45210 Rozoy-le-Vieil

le 30 mars 2008

L'assemblée générale ordinaire de l'association L'ARBRE s'est tenue le samedi 29 mars 2008 à 17 h, à Chevry-sous-Le Bignon.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Renouvellement partiel du conseil d'administration

Après avoir adressé ses remerciements aux adhérents présents, ainsi qu'à M. Arbel, maire de Chevry-sous-Le Bignon, pour son accueil et son soutien, la Présidente tient à saluer tout spécialement Mme Jeannine Goujon, ex-maire de Rozoy-le-Vieil, siège social de l'association depuis son origine, et la remercier pour sa gentillesse, son soutien constant et efficace, et pour tout les efforts accomplis aux côtés de l'association pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine de son village.

1 - Rapport d'activité

Lors de chaque assemblée générale, nous avons coutume de rappeler les deux objectifs de notre association, affirmés dans ses statuts :

- vigilance par rapport à tout ce qui pourrait porter atteinte à notre environnement,
- sensibilisation du public, avec une attention plus particulière en direction des scolaires.

Plus que jamais peut-être ces deux objectifs sont d'actualité et s'interpénètrent. Ils ont été présents ensemble dans toutes les actions menées au cours de l'année écoulée.

1. - Partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Le premier a été prédominant dans la poursuite des actions que nous menons depuis de nombreuses années avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, en partenariat aussi avec l'Inspection de l'Education Nationale de Nemours.

En 2006-2007, 22 projets de « Classes d'Eau » ont été conduits.

19 classes d'eau sont prévues pour l'année 2007-2008.

Au-delà du nombre des classes, il faut noter le rôle de pilote joué par notre association, considérée par l'Agence de bassin comme garante des projets présentés.

Les réalisations des classes participantes seront présentées comme chaque année au cours de la manifestation « Moissons d'écoliers », fin mai début juin à Nemours. Cette année, Mme Estelle Gavard, directrice de la Communication à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie y sera présente.

C'est dire que notre association qui a soutenu cette entreprise à ses débuts joue maintenant un rôle moteur important dans toute notre région.

Cette œuvre de **sensibilisation** doit être poursuivie. Un certain fléchissement de la participation des écoles proches a été constaté, dû en partie au renouveau des équipes enseignantes. Il semble important de reprendre le flambeau.

Par ailleurs, l'extension du dispositif « Classes d'eau » à d'autres publics, non seulement scolaires (collèges, lycées) mais aussi extra-scolaires (adultes), recevra tout le soutien de l'AESN : cela fait partie des projets pour les mois à venir.

2. - Vigilance

Plus que jamais elle est indispensable.

Deux problèmes en particulier ont appelé une action de notre part au cours des derniers mois

2.1. - L'Affaire des éoliennes

Je ferai d'abord un petit rappel :

Projet annoncé dans la presse dans les derniers mois de 2006. Il s'agissait d'implanter 6 (ou 8) éoliennes au lieu-dit Mocquepanier, le long du Chemin de César, non loin de l'autoroute A6 et des communes d'Egreville et de Bransles.

Le CA de L'ARBRE ayant examiné le projet, s'est montré réticent dans son ensemble et opposé dans une grande majorité.

A son initiative, une réunion d'information a donc eu lieu à la mairie de Chevry-sous-Le Bignon : y ont participé pour L'ARBRE Henri Moulis et Roberte Tomassone, et pour les communes, les maires de Chevannes et de Chevry ainsi que plusieurs de leurs adjoints et conseillers municipaux.

Les deux communes de Chevannes et de Chevry ont d'abord donné leur accord pour l'étude préliminaire.

D'autres communes de la région ont été sollicitées à leur tour (en particulier les communes voisines d'Egreville et de Bransles, puis du Bignon...). D'où grande émotion dans le pays.

Nous avons eu à L'ARBRE, dès les premiers jours de l'association, une règle d'action constante et ferme : celle de **ne jamais agir dans l'urgence sous le feu de l'émotion mais au contraire de travailler sur les dossiers en profondeur**, en quelque sorte techniquement de façon à fournir en cas de besoin une réponse argumentée solide, voire imparable et de la présenter avec toute la diplomatie possible. On ne sort les fourches qu'en dernière extrémité !

Cette attitude a été payante dans le cas de l'autoroute, payante aussi à un moindre titre mais l'enjeu n'était pas du même ordre, pour les dossiers d'épandage des boues - à ce propos, je voudrais informer l'assemblée que notre association en la personne de sa présidente et de son conseiller personnel en matière de boues (!) a été sollicitée officiellement par la Compagnie Départementale des Commissaires Enquêteurs du Loiret pour participer à une journée de formation desdits commissaires sur le problème des boues. Au dire des assistants, nous avons semé le doute dans les esprits, nous avons été remerciés chaleureusement par les organisateurs qui ont salué la qualité de notre intervention. C'est aussi en quelque sorte une action de sensibilisation !

Mais revenons aux éoliennes. Avant d'entrer dans le détail de notre action, je dirai que la même attitude a été payante : une première étude argumentée du dossier nous a conduits à préciser que notre zone devait rester en dehors de l'implantation d'une ZDE. Nous avons publié nos premières analyses dans la presse. Il apparaît d'après les derniers documents officiels de la préfecture que notre région du Loiret est actuellement une zone protégée de ce point de vue.

Cela ne signifie pas que tout péril soit conjuré. Moins que jamais il ne faut baisser la garde. Une groupe de travail au sein du conseil d'administration est en charge du dossier.

2.2. - Lotissements et urbanisation

Dès les débuts de L'ARBRE, nous signalions l'imminence de changements démographiques sur notre territoire, liés à l'arrivée de populations en provenance de la grande banlieue parisienne. Ces changements, pressentis il y a une quinzaine d'années, sont maintenant plus qu'amorcés.

Nous avons fait état lors de la dernière assemblée de l'implantation d'un lotissement au Bignon Mirabeau, qui, sans doute, n'est que l'avant-coureur d'autres implantations, au Bignon et ailleurs. Le remplacement des POS par les PLU peut entraîner des modifications dans les dispositions des POS existants.

Pour faire face à cette situation, notre association, soucieuse de veiller au développement harmonieux de la région, met en place un groupe de travail avec comme objectif, dans un premier temps, de contribuer à l'information de tous.

Conscient que le **projet de création d'un PNR** (Parc Naturel Régional) actuellement à l'étude, peut être une réponse à ce problème, L'ARBRE apportera ainsi sa pierre à l'édifice.

Avant de clore ce rapport, nous tenons à remercier les communes de Rozoy, Chevry, Chevannes, Pers, Dordives et Bransles qui ont soutenu notre action et aidé à la réalisation de ces actions par leur contribution financière et leur soutien logistique..

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport financier

Voir document joint.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3 - Renouvellement du Conseil d'administration

Membres sortants : Arthur Deflesselles, Jacques Huc, Michel Jannot, Jacques Lachiche, Jacques Lassoury, Arnaud de Pontac, Jean-Joseph Richard.
Jean-Jospeh Richard et Arthur Deflesselles n'ont pas renouvelé leur candidature.

Nouveaux candidats : Anne-Marie Lassoury, Georgette Perdereau, Odile Planchais, Richard Tomassone.

Les nouveaux candidats sont élus à l'unanimité.

La Présidente
Roberte Tomassone